

LES FRAIS

Tous les soins dispensés par l'infirmière à domicile, les aides-soignants sont pris en charge sans participation financière de votre part.

Le service ne fournit pas le linge, les draps et l'usage unique (alèses jetables, changes complets, etc...).



Le S.S.I.A.D. peut vous aider dans vos démarches auprès des services suivants :

- * portage des repas à domicile,
- * aide-ménagère,
- * garde à domicile,
- * télé - assistance,
- * Centre Local d'Information et de Coordination.

L'Hôpital « La Grafenbourg »

Assure également les activités suivantes :

- * Maison de retraite - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- * Unités de soins de longue durée
- * Service de soins de suite et de réadaptation :
 - en hospitalisation complète
 - en hospitalisation de jour



Centre Hospitalier
« La Grafenbourg »
7 rue Alexandre Millerand
67170 BRUMATH
Tél: 03.90.29.16 00
Fax: 03.88.59.35.00



Service de Soins Infirmiers
A Domicile

S.S.I.A.D.



03.90.29.17.5A

CENTRE HOSPITALIER

« LA GRAFENBOURG »

7 RUE ALEXANDRE MILLERAND

67170 BRUMATH

IDE COORDINATRICE : M.S BAUER

De 8H30 à 16H

ssiad.lagrafenbourg@orange.fr

Internet : <http://www.ch-lagrafenbourg.fr>

PRESENTATION

Le service de soins infirmiers à domicile pour personne âgées est ouvert depuis 2004.

Il est situé centre hospitalier « La Grafenbourg » à BRUMATH.

Il est agréé pour 40 places .

SES MISSIONS

Sur prescription médicale

Le SSIAD prend en charge des personnes désireuses de rester à leur domicile.

Sa mission essentielle est d'aider à la vie quotidienne en dispensant à domicile des soins infirmiers et des soins d'hygiène:

Toilette, habillage, shampoing, soins dermatologiques, lever, coucher, aide aux transferts.

Mais aussi :

- * Eviter une hospitalisation,
- * Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- * Prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état général des personnes,
- * Prévenir ou retarder l'admission en établissement.

LES INTERVENANTS

Le S.S.I.A.D. travaille en collaboration avec les infirmiers, les médecins, les kinésithérapeutes, les pédicures, les assistantes sociales, les aides à domicile choisis par la personne soignée et ayant passé une convention avec le service.

L'équipe de soins à domicile est composée :

- * D'aides-soignantes qui interviennent à domicile de 7h à 13h et de 16h30 à 19h30
- * D'une infirmière coordinatrice présente de 8h30 à 16h pour :
 - l'accueil au bureau du S.S.I.A.D.
 - la prise en charge administrative
 - la prise en charge et le suivi à domicile
 - la coordination des intervenants
 - l'encadrement des aides-soignantes
- * D'une ergothérapeute

Le S.S.I.A.D. intervient sur un secteur défini.

SECTEUR D'INTERVENTION

Canton de Brumath

- Bernolsheim
- Bilwisheim
- Brumath
- Donnenheim
- Geuderthheim
- Hoerd
- Kilstett
- Krauthwiller
- Kriegsheim
- Mittelschaeffolsheim
- Mommenheim
- Olwisheim
- Rottelsheim
- La Wantzenau

Canton de Haguenau

- Wahlenheim
- Weitbruch

Canton de Hochfelden

- Waltenheim / Zorn
- Wingersheim